

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 10 Procuration : 0 Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le huit août Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. BRAIZE Richard <u>Date de convocation</u> : 4 août 2023</p>
<p>Réf : 2369 OBJET : Tarif cantine et garderie soir et matin</p>	<p>Présents : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Sonia - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MICHAUD Carole Absents ou excusés : Mme MCQUADE Alisha - Mme TAVERNIER Marie -Laure Procuration : néant</p>

Madame QUOEX Valérie propose au conseil municipal d'adopter les tarifs suivants pour les repas cantine et pour la garderie périscolaire.

Elle indique le changement de prestataire pour la livraison des repas, suite au groupement de commande avec la commune de Morzine, le groupe Leztroy.


PRESTATION	PRIX TTC FACTURE
Repas cantine	5.00 €
Périscolaire matin	1.00 €
Périscolaire soir	3.50 €
Périscolaire mercredi	6.30 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **ACCEPTÉ** les tarifs ci-dessus à compter de la rentrée scolaire 2023/2024

* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le secrétaire
BRAIZE Richard



Le Maire
DENNE Jean - Claude

